



Publié sur 3F (<http://www.groupe3f.fr>)

Mobilisation du foncier public en faveur du logement



13 Mars 2017

Résidences Sociales de France (RSF) construit 268 logements à Pontoise (95).

«Ça permet de proposer et d'accélérer la fabrication de solutions de logement pour des publics en difficulté » explique Bruno Rousseau, directeur général de RSF lors de son intervention au [JT de 20h sur France 2](#) ^[1], le 13 mars.

Le dispositif de mobilisation du foncier public en faveur du logement, institué par la loi du 18 janvier 2013, permet aux acteurs du logement d'acquérir des terrains nus ou bâtis appartenant à l'État ou à certains de ses établissements publics, à un prix inférieur à leur valeur vénale, dès lors qu'ils s'engagent à y construire du logement social.

Le 8 décembre 2014, RSF avait signé, pour la première fois, l'acte de cession d'un terrain de l'État avec décote en Ile-de-France.

Le foyer de travailleurs migrants présent sur ce terrain sera remplacé par une résidence sociale de 268 logements qui restera gérée par l'Adef. Une partie des résidents de ce foyer a déjà été relogée lors de la livraison de la première tranche de la résidence sociale, la seconde tranche sera livrée en fin d'année et permettra de reloger la totalité des résidents.

URL source: <http://www.groupe3f.fr/actualites/mobilisation-du-foncier-public-en-faveur-du-logement>

Liens:

[1] http://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/logements-vacants/logements-sociaux-l-etat-brade-ses-terrains_2092447.html